



Cazouls
lès **Béziers**

CERTIFICAT DE CLOTURE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois mars à 18h30,
Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Philippe VIDAL, Maire.

Liste des élus à l'ouverture de la séance :

Présents :	Mmes AFFRE, BERLOU, BOFFA, CHAVARDEZ, COUDERC, GAIRE, GUARDIA, FORNET, ROUQUET-TAFANI, SINIBALDI N., MM VIDAL, DAMBLEMONT, DUPUY, FERREIRA, LAMIEL, MARTIN, MONINO, PEGURET, SENAL, SINIBLADI F.
Absents - Excusés :	Mme ALLEMAND, Mme ROUX, M. GUILLEMET, M. DUFILS
Procurations :	Mme TUCA à Mme AFFRE, M. BACCOU à M. SENAL, M. GRIVEAU à M. DAMBLEMONT

ORDRE DU JOUR

N°	OBJET	VOTE	
		Approuvée	Rejetée
28/2023	Rapport d'Orientation Budgétaire 2023	<input checked="" type="checkbox"/>	
29/2023	Désignation d'un référent déontologue - CFMEL	<input checked="" type="checkbox"/>	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.
Le 23 mars 2023

Le Maire,
Philippe VIDAL



La Secrétaire de séance,
Marcelle COUDERC

